Motion livres du collège Paul Eluard de Montreuil du 5/10/12 : Adoptée à l'unanimité moins 4 abstentions

Les programmes de mathématiques des élèves de 3ème ont évolué et ces nouveaux programmes s'appliquent à compter de la rentrée de septembre 2012. Or le collège Paul Eluard de Montreuil ne dispose à l'heure actuelle, d'aucun crédit pour l'achat de ces nouveaux manuels. Le support du manuel adapté à ces nouveaux programmes nous paraît indispensable pour aborder correctement l'enseignement de cette discipline.

C'est pourquoi, nous vous demandons le versement d'une subvention complémentaire afin de permettre à chaque élève de travailler avec un livre adapté.

Motion relative à la dotation "manuels scolaires" au collège Le Parc à Aulnay du 5 décembre 2011

VOTÉ À UNE LARGE MAJORITÉ AU CA DU COLLÈGE LE PARC À AULNAY SOUS BOIS

MOTION RELATIVE A LA DOTATION « MANUELS SCOLAIRES » DU BUDGET 2012

Nous dénonçons l'insuffisance de la dotation « manuels scolaires » dans les recettes du budget 2012. Le montant attribué par le ministère reste le même que l'an passé, soit 13 000 euros. Or cette somme n'avait pas permis de faire face à tous les besoins pour la rentrée 2011. En particulier il n'a pas été possible, pour la troisième année consécutive, de renouveler les manuels de français alors que les programmes ont changé.

Le même problème risque de se reproduire à la rentrée 2012, car nous devrons faire face à des besoins élémentaires qui peuvent être estimés comme suit :

- 6000 euros pour des manuels d'histoire -géographie 3°, rendus nécessaires par des nouveaux programmes
- 5750 euros pour des manuels de français 5°, rendus également nécessaires par des nouveaux programmes
- 850 euros pour une cinquantaine de manuels d'allemand 3°
- 8000 euros pour doter deux classes supplémentaires en 3°, le nombre de classes passant de 10 à
 12 sur ce niveau

Soit un total d'environ 20 600 euros, très supérieur aux 13 000 euros alloués par le ministère. Mais en réalité la situation est encore plus critique, car nous devrons faire face à la hausse de la TVA sur les livres. Elle passera de 5,5 à 7%, sans aucune compensation versée à notre collège par l'Etat.

Une telle situation ne nous paraît pas acceptable, car elle dégrade la qualité de l'enseignement dispensé aux élèves.